



Le Pacômien



SAINT-PACÔME
CAPITALE
DU ROMAN
POLICIER



Journal municipal - Volume 20, n° 17 - Octobre 2014



MOT de la mairesse

Tout d'abord, laissez-moi vous annoncer la nomination de votre nouveau directeur général, M. Bernard Dérap, qui est entré en fonction le 6 octobre.

J'ai laissé le soin à M. Dérap de se présenter lui-même à vous dans une page de notre journal.

Je tiens à lui souhaiter la bienvenue chez nous. Je suis convaincue que vous lui réserverez un accueil chaleureux digne, des Pacômiennes et des Pacômiens.

Aqueduc

Il y a quelques mois, je vous annonçais que nous tiendrions une séance d'information publique sur l'état de notre réseau d'aqueduc d'ici à l'automne. Cela est toujours dans nos priorités, mais ce genre de travail doit être fait par des professionnels et nous ne pourrions pas vous renseigner, selon moi, avant le printemps. Je sais que plusieurs d'entre vous déplorent la qualité de votre eau et j'en suis désolée. Soyez assurés que ce dossier nous tient à cœur et que nous voulons nous aussi connaître l'état de notre réseau pour être en mesure de le mettre à niveau et surtout pour améliorer la qualité de notre eau.

Travail des élus

Je tiens à remercier les élus de notre municipalité. Vous n'avez pas idée de l'énergie qu'ils déploient pour mieux vous servir. Je tiens à saluer leur travail et vous dire que nous sommes toujours aussi déterminés à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de notre Saint-Pacôme. Merci de votre engagement et de votre dévouement à la cause pacômienne.

Merci aux employés de la municipalité

Ce n'est pas toujours évident pour eux avec tous les changements qu'il y a eu ces dernières semaines. Ils ont su faire preuve d'un bon travail d'équipe et je tiens à les remercier personnellement. Vous faites une belle équipe et du bon travail !

À LIRE CE MOIS-CI

Message de la mairesse	1
Votre conseil municipal	2
Anniversaires du mois	2
Dates de tombée et de parution du journal	2
Mot du directeur général	3
Règlement à modifier	3
Mot de l'agente de développement	4
Chroniques du loisir intermunicipal	4
Local des jeunes	5
Histoire des noms de rues	5
Nouvelles de votre conseil	6
Activités au Centre-Femme	
La Passerelle du Kamouraska	9
Entretien des haies et buissons	9
Activités à venir	9
Transport Adapté	
MRC de Kamouraska	9
Petit mot du Cercle Fermières	10
Recette	10
Collecte spéciale des gros rebuts	10
Cette année encore, pas questions d'enfouir	10
Peinture et produits	11
Rêvez Saint-Pacôme	11
Résidence du Lys d'Argent	12
5 ans, ça se fête!	12
Capsule verte	12
À pied, à vélo, Ville active	13
Café Jasette	15
Calendrier octobre 2014	16

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie Lévesque
Mairesse



Christian Dionne
Siège 1



Julie Mercier
Siège 2



Johanne Dubé
Siège 3



Benoit Fraser
Siège 4



Éric Lavoie
Siège 5



Jacques Lavoie
Siège 6

Directeur général :

M. Bernard Déraps, poste 203

Directrice générale adjointe :

Mme Manon Lévesque, poste 201

Agente de développement :

Mme Yvonne Tremblay, poste 206

Coordonnatrice en loisirs :

Mme Roxanne Carbonneau, poste 202

Directeur des travaux publics

M. Jean-Pierre Lévesque, poste 204

Station plein air

Je sais qu'une onde de choc s'est déversée sur Saint-Pacôme le 15 septembre dernier et ce n'est pas de gaieté de cœur que la décision de prendre une pause d'une année a été prise. Je tiens à vous redire que cette décision a été analysée par des gens compétents et sérieux pour ainsi assurer la sécurité et la viabilité à long terme de la Station plein air de Saint-Pacôme. Des investissements majeurs doivent être faits. Remontée mécanique, bâtisse et surtout paiement des fournisseurs qui ont accepté de patienter. Le temps et l'argent sont nécessaires pour assurer la réalisation des travaux. Les membres du comité de relance continuent de déployer les efforts nécessaires pour être fin prêts à la réouverture dès l'automne 2015.

Soyons solidaires et grandissons ensemble

La solidarité humaine, ce sont des actions simples, concrètes, qui mènent à de grandes réalisations.

La solidarité humaine est essentielle parce qu'elle fait ressortir le meilleur dans chaque personne.

La solidarité humaine, c'est travailler main dans la main à réaliser de belles et grandes choses. Pour moi, la solidarité humaine, c'est une force, une valeur essentielle au développement.

Qu'octobre 2014 soit pour vous, chers concitoyens, porteur d'avenir !!!

Nathalie

CLUB 50 ANS ET PLUS ANNIVERSAIRES DU MOIS D'OCTOBRE

Fernande Lauzier	2	Monique Beaulieu	6	Rosaire Thériault	17
Lucille Beaulieu	3	Benoit Royer	9	Denis Croussette	20
Robert Tardif	4	Camille Lizotte	11	Carmelle Fortin	27
		Raymonde Boucher	12	Étiennette Thériault	28
		Gaétan Ouellet	13	Émilien Gagnon	29
		Aline Beaulieu	16	John Anthony Gibbon	30
		Gilles E. Lévesque	16	Normand Bouchard	31

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Tél. : 418 852-2356 Téléc. : 418 852-2977

Courriel : stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE : 418 315-0579

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 7 OCTOBRE 2014 À 20 H

**PROCHAINE DATE DE TOMBÉE
20 OCTOBRE 16 H**

**PROCHAINE DATE DE PARUTION
5 NOVEMBRE 2014**



MOT du directeur général

Concitoyennes et concitoyens de Saint-Pacôme,

Au cours des derniers jours, j'ai accepté avec enthousiasme de relever l'emballant défi d'assumer la direction générale de votre belle communauté. Le processus d'embauche s'est fait grâce aux technologies modernes et je vous écris ces lignes alors que j'attends, à Saint-Siméon, le bateau qui me mènera vers Rivière-du-Loup et, ultimement, pour une toute première fois, vers Saint-Pacôme et votre bureau municipal.

Une fois le fleuve traversé, j'ai rencontré votre mairesse, Mme Nathalie Lévesque, des conseillers municipaux et de futurs collègues de travail qui, chaque jour, s'évertuent à vous fournir les services auxquels vous avez droit, et pour lesquels vous payez, j'en suis bien conscient, soyez-en certains.

Grâce à la générosité des membres du comité qui m'a fait l'honneur de me sélectionner, j'ai profité de mon trop court passage à la mi-septembre pour visiter vos rues, les principales installations municipales... J'ai commencé à m'imprégner du milieu qui est devenu le mien au matin du 6 octobre. Qui deviendra le nôtre aussi! Déjà, le passionné en moi s'emballe. Ce que j'ai vu et lu sur Saint-Pacôme ces derniers temps me fascine : ville de culture, ville de famille, ville reconnue pour sa grande beauté et sa formidable qualité de vie, ville fière de ce qu'elle possède et désireuse de se développer, voilà de quoi séduire le plus exigeant des administrateurs.

Toutes les localités du Québec n'ont évidemment pas cette chance. Avant d'arriver chez vous, j'ai, depuis janvier 2009, assumé la direction générale d'Aguanish, le village où je suis né et où j'ai grandi, en Minganie, sur la Côte-Nord, une communauté dévitalisée qui surnage depuis six ans, grâce notamment aux généreuses redevances découlant du mégaprojet mené par Hydro-Québec sur la grande rivière Romaine. Il s'agissait pour moi d'un retour aux sources dans un milieu que j'avais quitté, à l'instar de mes camarades, en pleine adolescence afin d'étudier.

Quitter son village et sa précieuse famille, c'est une épreuve lorsqu'on a 14 ans. Mais c'est aussi le privilège de rencontrer, dans une ville comme Jonquière, des passionnés de communication venus de partout au Québec. De plus, c'est la chance de découvrir la grande ville et, tout en succombant aux charmes de Québec, de parfaire une formation universitaire en Science politique.

J'arrive donc chez vous fort de l'expérience acquise au fil de 30 années à oeuvrer en journalisme, en affaires et en administration municipale. Pour l'instant, j'arrive seul, mais ma grande fille de 12 ans, actuellement à découvrir le monde du secondaire au pays de Vigneault, me rejoindra au retour de janvier.

Au plaisir d'apprendre à vous connaître! Au plaisir de vous recevoir au bureau municipal! Au plaisir de bâtir, tous ensemble, le Saint-Pacôme de 2020!

Très fier d'être votre nouveau directeur général,
Bernard Déraps



RÈGLEMENT à modifier

La venue prochaine du bac brun nous oblige à revoir notre règlement de gestion des matières résiduelles. Cette révision amène l'ajout de dispositions pour les matières organiques, mais elle permet également d'apporter quelques rectifications pour faciliter sa compréhension et assurer son uniformité. Vous pourrez en prendre connaissance sur le site Internet de la municipalité dès qu'il sera adopté.

Récemment, la Régie a porté à notre attention certaines irrégularités sur notre territoire, notamment la présence de bacs ou de conteneurs non identifiés avec le logo de la Régie. Le règlement indique clairement que tous les contenants servant à la collecte doivent être identifiés. Si vous devez remplacer un de vos bacs ou en ajouter un, communiquez avec le bureau municipal pour obtenir les collants d'identification. Sachez également que l'ajout d'un bac génère une facturation en conséquence sur votre compte de taxes.

La distribution du bac brun prévu plus tard cet automne permettra de faire l'inventaire des bacs et conteneurs sur notre territoire et ainsi de valider s'il y a concordance entre les frais qui vous sont facturés et ce qui se passe sur le terrain. Pour des raisons d'équité, il est important de faire cette mise à jour.



Finalement, nous vous informons qu'il y aura une collecte de gros rebuts le 14 octobre prochain (voir l'avis dans cette édition). Assurez-vous de bien sortir vos rebuts le jour venu, car elle se tiendra sur une journée seulement.

Merci de votre collaboration habituelle.

Julie Mercier
Conseillère municipale

COMITÉ D'ACTION contre la pauvreté



Brunch annuel

Nous désirons vous informer que, comme par les années passées, le brunch au profit du Comité d'action contre la pauvreté se tiendra au Complexe Albert-Royer (Club de Golf de Saint-Pacôme) le 19 octobre prochain de 9 heures à 13 heures. Vous pouvez vous procurer vos cartes au coût de 8 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les enfants de 5 à 10 ans (gratuit pour les enfants de 4 ans et moins).

Contactez Mme Carmelle Fortin au 418 852-2752 ou Mme Georgette St-Jean au 418 852-2348.



MOT de l'agente de développement

Au cours des dernières semaines, j'ai dû mettre en veilleuse certains projets de développement, du moins les travailler superficiellement. Toutefois, l'expérience acquise au cours des deux derniers mois à titre de directrice générale intérimaire m'a apporté de nouvelles connaissances, de nouvelles collaborations ainsi qu'une nouvelle vision du monde municipal qui sera bénéfique pour l'ensemble de mon travail d'agente de développement. Depuis mon passage à la direction générale, ce travail d'agente, je l'aime encore plus. En effet, monter et élaborer des projets, partager des idées tout en collaborant à mettre en place des actions pour promouvoir la beauté et la qualité de Saint-Pacôme et par le fait même dynamiser encore plus la communauté locale, voilà les raisons pour lesquelles je suis devenue agente de développement. Celles-ci ont d'ailleurs fait en sorte que, dès le début de l'intérim, je savais que je reviendrais à mon travail de développement et que je ne postulerais pas pour l'emploi. J'aime ce que je fais présentement, c'est très simple! J'en profite d'ailleurs pour saluer l'arrivée de M. Bernard Déraps et lui souhaiter la bienvenue parmi nous. J'anticipe avec une grande confiance notre future collaboration dans les différents dossiers touchant le développement de la municipalité.

Une fois cela dit, je remets pour de bon mon chapeau d'agente de développement. Peut-être que certains d'entre vous auront remarqué que des travaux ont été faits dans le Parc de l'action où l'installation de deux modules d'exercice a été faite. Ces infrastructures ont été obtenues grâce à une demande d'aide financière faite en février 2013 et confirmée à la municipalité l'automne dernier. Je vous invite à aller faire un tour et par le fait même vous familiariser avec cet espace récréatif qui est mis à la disposition de toute la population.

Au Café-jasette du 20 octobre prochain, nous recevrons la visite fortement attendue de M. René Racine, psychologue. Il abordera le thème du bonheur. Soyez nombreux à confirmer rapidement votre présence puisque les rencontres avec M. Racine sont habituellement très courues.

Finalement, le début de l'automne ne serait pas complet sans la tenue de la 13^e édition du Gala du roman policier. Sous la présidence d'honneur de Mme Rita Lafontaine, cette soirée aura à nouveau permis de mettre de l'avant le talent littéraire québécois dans la catégorie polar. Vous avez d'ailleurs les détails de cette soirée sur la page Facebook de la Société du roman policier, sur le site Internet de la municipalité et dans nos journaux locaux. Sur ce, bon congé de l'Action de grâce!

Gionne

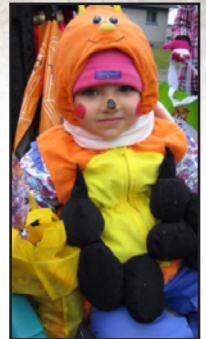


CHRONIQUES du loisir intermunicipal

Concours d'Halloween

Détails à venir par le biais de l'école! Surveillez les pochettes de vos enfants.

Comme les années précédentes, il y aura une collecte de bonbons en groupe qui se déroulera le soir de l'Halloween. Le comité des loisirs est présentement en préparation de cette activité qui se veut sécuritaire pour les enfants. L'information complète sera envoyée à l'école en même temps que celle sur le concours.



Connaissez-vous les huit règles d'or pour passer l'Halloween en toute sécurité? Les voici :

- 1- Les enfants doivent, si possible, être accompagnés par un adulte ou par un enfant plus âgé et responsable.
- 2- Les vêtements doivent être de couleurs vives ou faits de tissus réfléchissants.
- 3- Éviter les capes, robes ou pantalons trop longs. L'enfant pourrait trébucher en marchant ou en montant des escaliers et se blesser.
- 4- Habillez votre enfant chaudement et donnez-lui une lampe de poche afin qu'il soit plus visible.
- 5- Votre enfant doit rester à l'extérieur des maisons lorsqu'il attend des bonbons.
- 6- Vérifiez toutes les friandises avant de les manger.
- 7- Évitez les masques qui gênent. Optez plutôt pour le maquillage.
- 8- Les enfants doivent traverser aux intersections et regarder des deux côtés avant de s'engager dans la rue.

Programmation du loisir intermunicipal

Avez-vous remarqué le nouveau format de la programmation d'automne? Elle est maintenant plus petite et précise. Trois programmations sur quatre seront maintenant produites sur ce format, celles d'automne, d'hiver et de la relâche. La programmation estivale gardera son format actuel, car il y a plus d'information à véhiculer durant cette saison. Saviez-vous également que c'est moi, votre coordonnatrice, qui imprime 1 850 copies nécessaires à la distribution? Cependant, ce n'est pas toujours moi qui les plie... Régulièrement, je demande l'aide de mes amis qui fréquentent le CRDI de Saint-Pacôme. Ils sont vraiment efficaces et je souhaite les remercier de m'aider dans cette grande tâche.

Programmation d'automne 2014



Loisir
intermunicipal

Saint-Pacôme
Saint-Gabriel
Mont-Carmel

Pour la prochaine programmation, je suis ouverte aux suggestions d'ateliers, de cours ou d'activités ponctuels.

Karaté Kempo-Bushido

Vous pouvez vous joindre en tout temps au groupe de débutant de Saint-Pacôme!

Quand : les mercredis soir, jusqu'au 17 décembre

Durée : 18 h 30 à 20 h

Prix : 18 ans et plus 35 \$/mois

Moins de 18 ans : 30 \$/mois (Tarif familial disponible)

Information : Martine Dubé : 418 868-5503

Pour les intermédiaires, les cours s'offrent à Saint-Gabriel.

Quand : Les lundis soir, jusqu'au 15 décembre

Même durée, même prix qu'à Saint-Pacôme.

Information : Martine Dubé : 418 868-5503

Roxanne

Lundi : 418-498-2050, poste 115

Mardi/Mercredi : 418 852-2801

Jeudi/Vendredi Am : 418 852-2356 poste 202



LOCAL DES JEUNES À SAINT-PACÔME

Vendredi 10 octobre

Soirée libre

Vendredi 17 octobre

Direction le Cinéma Louise! Film à déterminer. On se rejoint au local avant de se diriger tous ensemble au cinéma.

Vendredi 24 octobre

Décoration du local pour l'Halloween!
(surveillez notre page Facebook, Focus Saint-Pacôme)

Vendredi 31 octobre

Soirée de l'Halloween.

Dès 16h30, les familles sont invitées à visiter le Focus qui sera décoré aux couleurs de l'Halloween! Photographiez vos enfants devant le poisson géant du Roman policier et faites parvenir votre photo par courriel : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca, à Roxanne, la coordonnatrice en loisir intermunicipal. Courez la chance de gagner une surprise sucrée!

Venez nous voir tous les vendredis soirs de 19 h à 22 h!

Marie-Christine et Marie-Pier
Les animatrices du Focus



**Activités
à venir au Focus!**

ACTIVITÉS À VENIR

Lundi 6 octobre :

à 9 h à l'édifice municipal,
réunion du Comité MADA;

à 19 h 30 à l'édifice municipal,
C.A. Optimiste et réunion;

Mardi 7 octobre :

à 20 h à la salle du conseil, séance
ordinaire du Conseil municipal;

Mercredi 8 octobre :

à 19 h 30 à l'édifice municipal, réunion mensuelle
du Cercle de Fermières;

Le lundi 13 octobre :

à 19 h 30 à l'édifice municipal,
C.A. du Club des 50 ans et plus;

Mardi 14 octobre :

à 19 h 30 à l'édifice municipal,
réunion des Chevaliers de Colomb;

Dimanche 19 octobre :

à compter de 9 h, au Club de Golf Saint-Pacôme, brunch du Comité d'action contre la pauvreté;

Lundi 20 octobre :

à 9 h 30 à l'édifice municipal, Café-Jasette;

Lundi 27 octobre :

à 19 h 30 à l'édifice municipal, réunion du
Comité de développement;

Jeudi 30 octobre :

à 9 h à l'édifice municipal, réunion APAVVA;

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 2 septembre

173.08.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 août 2014 soit accepté avec modification en inversant le point 2 et le point 4.

174.08.14 NOMINATION DE MME YVONNE TREMBLAY À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

ATTENDU QU'il y a vacance au poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QU'il y a réorganisation des responsabilités de certains employés;

ATTENDU QUE le conseil municipal a proposé à Mme Yvonne Tremblay, actuellement agente de développement, d'assumer l'intérim de la direction générale et qu'elle a accepté;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accorde le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité à Mme Yvonne Tremblay. Que cette dernière s'acquitte des tâches de direction générale et de secrétaire-trésorière telles que décrites au Code municipal du Québec et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Pacôme, toutes transactions bancaires effectuées entre la Municipalité et la caisse populaire. Ces conditions prennent effet à compter de maintenant.

175.08.14 SIGNATURE DE LA QUITTANCE ENTRE M. FRÉDÉRIK LEE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE, suite aux discussions intervenues entre les parties, une convention de fin d'emploi, transaction et quittance a été convenue afin de mettre fin à leur relation contractuelle ;

ATTENDU QUE les termes et conditions contenus dans la convention de fin d'emploi, transaction et quittance conviennent aux deux parties;

ATTENDU QUE la convention de fin d'emploi, transaction et quittance constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivants du Code civil du Québec;

ATTENDU QUE la convention de fin d'emploi, transaction et quittance est strictement confidentielle et que les parties s'engagent à ne pas dévoiler le contenu, sauf à leurs conseillers légaux ou financiers ou lorsque requis par la loi, le tout sous peine de poursuite;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que Madame la mairesse Nathalie Lévesque soit autorisée à signer au nom de la municipalité de Saint-Pacôme la convention de fin d'emploi, transaction et quittance l'officialisant.

176.08.14 DEMANDES DE LA STATION PLEIN AIR

ATTENDU QUE la Station plein air de Saint-Pacôme procédera à l'embauche de la firme Épisode pour l'élaboration d'un plan d'action de financement;

ATTENDU QUE, dans une lettre envoyée le 5 août 2014, le conseil d'administration de la Station plein air demande à la municipalité d'avancer la somme de douze mille cinq cents dollars (12 500\$) pour assumer les frais de ladite firme;

ATTENDU QUE cette somme est nécessaire pour s'assurer que cette campagne soit gérée de façon optimale;

ATTENDU QUE cette avance se fera sous forme de billet à demande remboursable à même tout produit de la campagne de financement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme croit fermement qu'il faut déployer tous les efforts afin de conserver la Station plein air;

ATTENDU QU'en tant que cautionneur de la Station plein air, il serait regrettable pour les contribuables de Saint-Pacôme d'avoir à assumer une dette importante sans avoir déployé tous les efforts nécessaires pour la survie de la Station plein air;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme avance la somme de 12 500\$ à la Station plein air pour assumer les frais d'embauche de la firme Épisode.

177.08.14 AJUSTEMENT SALARIAL DE MME YVONNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE, pour assumer le poste de directrice générale et de secrétaire-trésorière par intérim, Mme Yvonne Tremblay aura des tâches et des responsabilités supérieures à celles du poste qu'elle occupe présentement à titre d'agente de développement;

ATTENDU QUE ce remplacement aura une durée minimale de huit semaines ;

ATTENDU QU'il y aura une période de transition lors de l'embauche de la nouvelle direction générale;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner un traitement salarial équivalent à 42 000\$ annuellement uniquement pour la durée de l'intérim au poste de directrice générale et de secrétaire-trésorière pour Mme Yvonne Tremblay.

178.08.14 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h35.

179.09.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 soit accepté tel que présenté.

180.09.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2014

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2014 soit adopté tel que présenté.

181.09.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2014

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2014 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

182.09.14 ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 2 septembre

TOTAL SALAIRES	29 154,41 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ	55 580,95 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ	83 531,73 \$
GRAND TOTAL :	168 267,09 \$

Je soussignée, Yvonne Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 2 septembre 2014 et dont j'ai copie aux archives.

Yvonne Tremblay,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 277 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET DU ZONAGE RELATIF À CETTE ZONE

Avis de motion est par la présente donné par M. Éric Lavoie qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 277 portant sur la modification de la zone industrielle et du zonage relatif à cette zone sera adopté.

M. Éric Lavoie

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 278 PORTANT SUR LA LIMITE DE VITESSE DANS LA CÔTE-NORBERT ET LE RANG DE LA CANELLE

Avis de motion est par la présente donné par M. Jacques Lavoie qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 278 portant sur la modification de la limite de vitesse dans la côte Norbert et le rang de la Canelle sera adopté.

M. Jacques Lavoie

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 281 PORTANT SUR LA MODIFICATION DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Avis de motion est par la présente donné par Mme Julie Mercier qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 281 portant sur la modification du programme d'accès à la propriété sera adopté.

Mme Julie Mercier

183.09.14 APPUI AU PACTE RURAL POUR RÉALISER LES RECOMMANDATIONS DES ÉTUDES FAITES EN VUE DE LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC SAINT-PIERRE

ATTENDU la présence d'algues bleues qui avait été soulevée il y a quelques années dans le Lac Saint-Pierre, situé dans les municipalités de Mont-Carmel, Saint-Gabriel et Saint-Pacôme, MRC de Kamouraska;

ATTENDU les diverses études qui ont été effectuées à cet égard et les recommandations qui en ont découlé;

ATTENDU les initiatives résultant de ces recommandations relativement à la mise à jour des installations septiques privées, à l'égard de quoi les municipalités ont eu à s'impliquer;

ATTENDU les initiatives d'autres intervenants en rapport avec la protection des rives, l'utilisation de savon sans phosphore par les résidents du secteur et les autres initiatives de sensibilisation sur la protection des rives, l'utilisation des bateaux de plaisance, pour contrer ce phénomène;

ATTENDU QUE l'Association des propriétaires du Lac Saint-Pierre entend s'adresser à la MRC de Kamouraska dans le cadre du Pacte rural pour réaliser des travaux recommandés visant à contrer l'entrée d'eaux de surface porteuses de phosphore de différentes provenances;

ATTENDU QUE ce projet constitue un élément de correction majeur dans le cadre des recommandations;

ATTENDU QUE le projet a été préparé en concertation avec les municipalités, la MRC et OBAKIR, ce dernier organisme étant voué à la protection des bassins versants de la région, dont celui de la rivière Kamouraska;

ATTENDU QUE le Lac Saint-Pierre est un des mettant d'eau du bassin de la rivière Kamouraska;

ATTENDU le projet préparé par l'Association des propriétaires du Lac Saint-Pierre Inc., OBAKIR et la MRC dont les illustrations et la description sont produites en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ATTENDU QUE ces travaux ne visent pas spécifiquement des propriétés situées dans la Municipalité de Saint-Pacôme, mais que la Municipalité demeure désireuse de voir se réaliser les recommandations;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme est désireuse de continuer à contribuer à la solution de l'ensemble de la problématique vouée à la protection du Lac Saint-Pierre et tout particulièrement à résoudre la question de l'écoulement des eaux à proximité de l'auberge;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE les attendus et les documents en annexe fassent partie de la résolution.

QUE la Municipalité s'engage à continuer sa collaboration pour réaliser les recommandations des études faites en vue de la protection de la qualité de l'eau du Lac Saint-Pierre, ce qui inclut des aménagements sur les entrées d'eaux de surface dans le lac.

QUE la Municipalité adhère aux initiatives proposées dans le projet de l'Association des propriétaires du Lac Saint-Pierre auprès du Pacte rural de la MRC de Kamouraska annexé à la présente résolution, dans son ensemble.

184.09.14 DEMANDE AU PACTE RURAL POUR LA MISE EN VALEUR DU BELVÉDÈRE

ATTENDU QUE le site du Belvédère n'a eu aucun investissement depuis plusieurs années et ne répond plus aux normes actuelles;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme souhaite mettre en valeur ce site exceptionnel sur son territoire;

ATTENDU QUE, dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan de développement, la mise en valeur du Belvédère fait partie des priorités;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme tient à maintenir un lieu de rassemblement de qualité qui répond aux besoins actuels de la population;

ATTENDU QUE la mise en valeur du belvédère est une première phase pour la mise en place du nouveau Plan de développement qui entrera en vigueur en janvier 2015;

ATTENDU QUE, lors des tours guidés « Expérience Kamouraska » organisés en août par la MRC, une halte repas à l'heure du midi avait lieu au Belvédère;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de faire une demande au Pacte rural de la MRC de Kamouraska au plus tard le 15 septembre 2014, pour une somme de dix mille dollars (10 000\$), afin de mettre en valeur le Belvédère.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 2 septembre

185.09.14 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme a besoin d'une subvention pour l'amélioration de son réseau routier pour l'année 2014;

ATTENDU QUE cette subvention est primordiale pour répondre aux besoins de la voirie locale par l'entremise du budget discrétionnaire du député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin;

ATTENDU QUE ces travaux sont à réaliser sur les rues Ouellet et Paquet;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de formuler une demande au Programme d'amélioration du réseau routier local dans le but d'obtenir une subvention de dix-huit-mille dollars \$ (18 000\$) pour des travaux de construction de chaussée et de construction de ponceaux dans les rues Ouellet et Paquet auprès du député M. Norbert Morin

186.09.14 POLITIQUE DE DON & COMMANDITE

ATTENDU QUE la Municipalité reçoit régulièrement des demandes d'individus, d'associations, de groupes, de commerces, d'entreprises, d'institutions publiques et privées concernant des dons et des commandites;

ATTENDU QUE la municipalité est soucieuse de contribuer au bien-être collectif et au dynamisme culturel de son milieu;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite privilégier, dans l'avenir, les secteurs de la santé et de l'activité physique, de l'art et de la culture, de l'éducation et du sociocommunautaire, sans toutefois exclure d'autres secteurs d'activité;

ATTENDU QUE toutes demandes reçues, bien qu'elles répondent aux critères d'admissibilité, ne se verront pas automatiquement accordées;

ATTENDU QUE toute demande devra être accompagnée du formulaire dûment rempli prévu à cet effet et disponible au bureau municipal et sur le site Web de la municipalité et être adressée à la direction générale de la municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents, que la présente politique entre en vigueur le 1er septembre 2014 et qu'elle peut être révisée en tout temps par le conseil municipal de la municipalité de Saint-Pacôme.

DÉPÔTS DES LISTES DES NOMS ET ADRESSES DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS DE CENT DOLLARS (100\$) ET PLUS LORS DE L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DU 25 MAI 2014

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Yvonne Tremblay, accuse réception des formulaires DGE-1038 VF (13-08) pour les deux (2) candidats lors de l'élection municipale partielle du 25 mai 2014, soit Messieurs Daniel Jean et Jacques Lavoie, et confirme que ceux-ci ont été transmis au Directeur général des Élections et qu'ils ont bien été reçus.

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE M. JACQUES LAVOIE

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme dépose une déclaration mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la MRC de Kamouraska et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Yvonne Tremblay, confirme

que la déclaration de Jacques Lavoie est conforme.

187.09.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME JOSÉE COURTURIER ET M. RENÉ DUBÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Josée Couturier et M. René Dubé ont acquis un terrain sur la rue Meunier le 7 mai 2014;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Josée Couturier et M. René Dubé au programme pacômien d'accès à la propriété lorsqu'il y aura une maison de construite sur le terrain de la rue Meunier.

188.09.14 ACCEPTION DE LA SOUMISSION DE PAVAGE FRANCOEUR

ATTENDU QUE des travaux d'asphaltage dans la municipalité doivent être faits cet automne;

ATTENDU QUE l'entreprise Pavage Francoeur respecte le budget de onze mille dollars (11 000\$) alloués pour les travaux à effectuer par la soumission qu'elle nous a transmis;

POUR CETTE RAISON, il est proposé par M. Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Pavage Francoeur pour la somme de onze mille dollars (11 000\$) pour les travaux d'asphaltage dans la municipalité cet automne.

189.09.14 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20 h 41.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 7 OCTOBRE 2014 À 20 H

ACTIVITÉS au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

« *Le lâcher-prise* » sera le sujet de la chronique Toast et Café qui sera présenté le jeudi 23 octobre à 9 h, dans les locaux du Centre-Femmes, 710 rue Taché à St-Pascal.

La conférence sera présentée par Danielle Lemay, psychologue. Inscrivez-vous au 418 492-1449.

« *Le jour des Morts* » à la façon du Mexique, animée par Marjolaine Dionne ainsi qu'une invitée d'origine mexicaine, est l'activité entourant la fête de l'Halloween qui sera présentée au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska. Elles parleront des traditions mexicaines de cette fête et aura lieu le jeudi 30 octobre à 13h30.

Inscrivez-vous au 418 492-1449. Bienvenue à toutes !

ENTRETIEN des haies et buissons

En cette période de l'année, les haies décoratives et buissons des propriétés privées qui bordent les routes prennent toute leur ampleur. Cette végétation peut se révéler dangereuse pour la sécurité, car cela empiète sur les rues municipales tout en diminuant la visibilité des panneaux de signalisation pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.

Afin d'éviter des accidents, la Municipalité de Saint-Pacôme rappelle aux propriétaires qu'il est nécessaire de procéder à la taille et à l'entretien des haies pour la circulation harmonieuse et sécuritaire des piétons, cyclistes et automobilistes.



HISTOIRE des noms de rues à Saint-Pacôme



Après la fermeture du moulin en 1952, Joseph Santerre s'est porté acquéreur de l'ensemble des actifs de la compagnie Power à Saint-Pacôme, dont les terrains de la rue Santerre et de Place Santerre.

Source : Livre du 150^e Saint-Pacôme, Tome 1, « Notre histoire ».



MRC DE KAMOURASKA

L'essayer, c'est l'adopter!

Pour vos sorties de tous genres
Études
Magasinage
Rendez-vous médicaux
Activités sociales et autres...

**Plusieurs possibilités
s'offrent à vous**

TRANSPORT SÉCURITAIRE ET ÉCONOMIQUE

Pour information et réservation
Communiquez au 418 856-5856

PETIT MOT du Cercle de Fermières



C'est le dimanche 16 novembre au Centre municipal entre 11 h et 15 h que revient la traditionnelle vente de pâtisseries du Cercle de Fermières de Saint-Pacôme!

Le temps des Fêtes s'en vient à grands pas et c'est le temps de réserver vos pâtisseries, tartes variées (sucre, raisins, cerises, pommes et cinq fruits), pâtés au poulet, au saumon, à la viande et beignets.

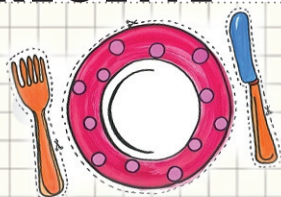


Il sera possible, sur demande, d'obtenir des produits non cuits. De tendres bouchées (sucre à la crème, fudge, galettes, gâteaux) seront aussi disponibles.

Vous devez réserver avant le dimanche 9 novembre à 18 h auprès de Mme Noëlla Thiboutôt 418 852-2256 et de Mme Marie Parent 418 852-1697. Il est très important de réserver, car les quantités de nos produits seront limitées (premiers arrivés, premiers servis).

Réservez tôt !!!

RECETTE



MUFFINS AU ZUCCHINI ET AUX NOIX

- 3 tasses de farine
- 1 tasse d'huile végétale
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- 2 tasses de zucchini râpé
- 1 c. à thé de soda
- ½ c. à thé de vanille
- 1 c. à thé de sel
- 1 tasse de noix hachées
- 1 c. à thé de cannelle
- ½ tasse de raisins secs
- 2 tasses de sucre
- 4 oeufs (température de la pièce)

Faire chauffer le four à 350°F. Tamiser la farine, la poudre à pâte, le soda, le sel et la cannelle.

Mélanger ensemble le sucre, les oeufs et battre quelques minutes.

Ajouter l'huile en filet dans le mélange d'oeufs et battre de 2 à 3 minutes.

Ajouter le zucchini, la vanille et bien mélanger.

Ajouter les noix, les raisins et les ingrédients secs. Mélanger très peu.

Mettre dans des moules à muffins et cuire 25 minutes.

COLLECTE SPÉCIALE des gros rebuts

C'est le **mardi 14 octobre** que débutera la collecte des **gros rebuts** dans notre municipalité. Il est important que vos rebuts soient mis en bordure de la rue pour 8 h mardi matin.

Contrairement aux collectes précédentes, nos employés ne passeront qu'une seule fois dans votre rue. Les encombrants mis à la rue après 8 heures le mardi 14 octobre ne seront pas ramassés.

Il est à noter que certaines matières peuvent être apportées à l'Écocentre de La Pocatière.

Pour des informations supplémentaires, consultez le site internet suivant : www.coeco.org ou par téléphone au **418 856-2628**.



Cette année encore, pas question d'enfouir!

Saviez-vous que les feuilles mortes sont riches en minéraux et qu'elles contribuent à la santé du sol? Vous n'avez qu'à les broyer à l'aide d'une tondeuse au fur et à mesure qu'elles tombent et les laisser tout simplement sur place. Si vous en avez de grandes quantités, intégrez-en une partie au compost ou utilisez-les comme paillis.



Vous ne savez plus quoi en faire? Les Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) et la Municipalité vous invitent à déposer vos sacs à la rue.

Nos employés municipaux sillonneront les rues régulièrement au cours de l'automne pour les recueillir et en disposeront chez un producteur agricole de la municipalité où elles seront compostées au lieu d'être enfouies. Nous vous demandons de porter une attention spéciale pour ne pas y inclure de déchets ni de branches.

Une autre bonne habitude écologique à adopter : utiliser des sacs compostables!

RÊVEZ Saint-Pacôme

Voici la liste complète des produits acceptés et refusés dans le bac pour la récupération de la peinture :

Peintures et produits acceptés :

- Apprêts, primer
- Peintures latex
- Peintures alkyde, à l'huile, émail
- Peintures à métal et antirouilles
- Peintures aluminium
- Peintures à mélamine
- Teintures intérieures et extérieures liquides
- Protectors à bois et à maçonnerie
- Protectors à asphalte (à l'eau et latex seulement)
- Vernis
- Gommages-laques (Shellac)
- Peintures à piscine
- Peintures marines (à bateau) pour usage général, ne contenant aucun agent antisalissure
- Huiles de protection et de finition (ex: huile de teck)
- Peintures en aérosol pour usage général
- Peintures en aérosol pour usage industriel
- Peintures en aérosol pour l'automobile
- Peintures en aérosol pour usage artistique
- Peintures en aérosol pour le marquage du bois
- Conteneurs de peinture vides
- Aérosols de peinture vides



Peintures et produits refusés :

- Apprêts, primer industriels
- Peintures latex industrielles à l'exception des aérosols (les peintures pour usage industriel sont utilisées par un professionnel, avec un équipement spécialisé, en usine ou dans des ateliers de peinture)
- Peintures alkyde, à l'huile, émail industriel
- Peintures aux retombées sèches, dryfall
- Peintures à signalisation routière, trafic paint
- Peintures et produits automobiles (à l'exception des aérosols)
- Décapants, solvants et diluants
- Peintures à deux composants
- Peintures conçues pour usage artistique (à l'exception des aérosols)
- Peintures antisalissures (ou peintures antifouling)
- Produits de préservation ou de conservation du bois catégorisés comme pesticides
- Coulis, plâtre, ciments, bois plastique et revêtements spécialisés (ex: Stucco)
- Adhésifs et colles
- Produits pour toiture
- Produits pour fondation, entrée asphaltée et bouche-fissures (ex: enduits à base de bitume ou de goudron, bouche-fissures)
- Nettoyeurs et imperméabilisants
- Produits de polissage (ex: huile de citron)
- Conteneurs non identifiés ou sans étiquette
- Peintures dans des contenants en verre

Le Comité de développement vient de produire quatre cartes à l'image de Saint-Pacôme.



Les photos sont tirées du concours « Vos plus beaux clichés 2012-2013 »



Cartes sans texte et de format 5x7.

1 \$ l'unité ou 10 \$ pour 12 cartes assorties (3 de chaque modèles).



Les personnes intéressées peuvent se les procurer aux endroits suivants :

Municipalité de Saint-Pacôme

Épicerie Gilbert-Royer

Quincaillerie R. Pelletier

Comptoir de viande Gaston Dubé

Auberge Comme au premier jour

Maison touristique régionale à La Pocatière

Pour information, veuillez contacter Yvonne Tremblay, agente de développement au 418 852-2356, poste 206.

Les Habitations Saint-Pacôme
Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418 852-2525



COMPLET

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

FORFAIT « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, chauffage, câble de base, entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou **téléphonez** au 418 852-2525 pour plus d'informations.

Le Conseil d'administration et la direction

5 ANS, ça se fête!

C'est sous le chapiteau, vêtu de leurs plus beaux atours, que les personnes qui habitent la Résidence du Lys d'Argent ont accueilli familles et amis pour souligner le cinquième anniversaire de ce petit joyau niché au coeur de Saint-Pacôme.

Les bâtisseurs de la première heure, dont le maire de l'époque, Monsieur Gervais Lévesque, le premier agent de développement de la région, Monsieur René Bélanger, les membres du CA qui sont là depuis le début pour la plupart, les employés et les bénévoles ont tenu à assister à cette belle soirée. Monsieur Claude Langlais, représentant de Monsieur Norbert Morin, député provincial, Monsieur Gervais Darisse, président de la Fédération des OSB, et Madame Diane Poirier, représentant les Caisses Desjardins, étaient présents.

Une fête comme on les aime, autour d'un bon repas et au son de la musique de Monsieur Uldège Lévesque. Une soirée mémorable, de celles qu'on range précieusement dans sa boîte à souvenirs!

Bon anniversaire!

Marie Marchand



CAPSULE VERTE



ENRICHIR LE COMPOST

Pour atténuer l'odeur de votre compost, ajoutez-y un peu de papier journal déchiqueté, mais utilisez uniquement du papier à encre noire.

La prochaine réunion mensuelle du **Cercle de Fermières de Saint-Pacôme** se tiendra le 8 octobre à 19 h 30 au Centre municipal.

Une invitée du Centre-Femmes La Passerelle vient nous rendre visite. Toute la population est invitée à se joindre à nous pour cette rencontre.



Saint-Pacôme se mobilise pour des déplacements actifs sécuritaires

Depuis quelques semaines déjà, la municipalité a adopté une résolution afin de faire vivre le programme À PIED À VÉLO VILLE ACTIVE à Saint-Pacôme. Grâce au soutien de Kamouraska en Forme et de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux du Bas Saint-Laurent, nous avons engagé une chargée de projet, qui travaillera sur un plan de déplacements actifs sécuritaires.

Les partenaires de Kamouraska en Forme, préoccupés par la santé des jeunes et de leur famille, se sont intéressés à la question du transport actif (marche, vélo, etc.) comme moyen d'augmenter le niveau d'activité physique des jeunes de leur milieu. Sachant que seulement 32% des jeunes du Bas Saint-Laurent atteignent le niveau d'activité physique recommandé de 60 minutes par jour, il leur semblait important de poser des gestes concrets pour améliorer la situation. L'augmentation des déplacements actifs, notamment pour aller en classe, leur semble une avenue prometteuse, mais également pour tous les citoyens qui veulent se déplacer à la marche ou en vélo.

La démarche commence par une grande consultation de la population. Ce sont donc des élus, des directions et des employés municipaux, des citoyens, des parents, des aînés actifs et d'autres membres engagés dans la communauté qui seront appelés à effectuer des marches dans la municipalité afin d'identifier les irritants pouvant diminuer la sécurité et le plaisir de marcher et de se déplacer à vélo. Afin d'en apprendre davantage sur le projet, les citoyens qui le désirent pourront se rendre à une rencontre de mobilisation le mardi 9 septembre, à 9h30, au bureau municipal. Vous êtes attendus en grand nombre.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Yvonne Tremblay au 418-852-2356 poste 206.



Vélo Québec

Programme À Pied, À Vélo, Ville Active!

Inventaire des obstacles observés pour le territoire de l'école

Identification des obstacles en aménagement qui défavorisent le transport actif

Nom de la municipalité : _____

Date de la démarche : _____

Personne qui a fait ces observations : _____

Personne en charge du dossier : Marielle Dancause

Emplacement : avenue, route, intersection, etc.	Obstacles

*Une
pause réflexion
pour se faire
du bien...*



Le café d'octobre...

LE BONHEUR

ça s'apprend, ça se cultive et ça s'entretient
animé par René Racine, psychologue

**Quand : Lundi 20 octobre 2014 à 9h30
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis**

Les conditions favorables au bonheur,
les difficultés qui le mettent en danger
et les moyens de les résoudre.

Inscription obligatoire au 418.852.2356 poste 206
demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme

et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Fermières
Saint-Pacôme

DATES À RETENIR

OCTOBRE 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
5 Bibliothèque De 10h à 12h 	6 9h Comité MADA Salle du conseil 13h30 Bibliothèque scrabble duplicate 13h Fermières atelier dentelle à la fourche 19h30 Optimiste CA+réunion	7 13h30 Gymnastique du cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 20h Séance ordinaire du conseil 	8 13h Pétanque 13h30 Bibliothèque scrabble classique 18h30 Karaté Salle municipale 19h30 Fermières réunion mensuelle	9 Récupération 1 13h Âge d'or cartes	10 Récupération 2	11 Récupération 2
12 Bibliothèque De 10h à 12h 	13 13h30 Bibliothèque scrabble duplicate 13h Fermières atelier pyjama d'été pour enfant 19h30 C.A. Club des 50 ans et plus	14 13h30 Gymnastique du cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 19h30 réunion Chevaliers de Colomb	15 13h Pétanque 13h30 Bibliothèque scrabble classique 18h30 Karaté Salle municipale	16 Vidanges 1 13h Âge d'or cartes	17 Vidanges 2	18 Vidanges 2
19 Bibliothèque De 10h à 12h Au club de Golf Brunch du comité d'action contre la pauvreté 	20 9h30 Café-Jasette 13h30 Bibliothèque scrabble duplicate 13h Fermières atelier décoration de Noël à déterminer	21 13h30 Gymnastique du cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	22 13h Pétanque 13h30 Bibliothèque scrabble classique 18h30 Karaté Salle municipale	23 Récupération 1 13h Âge d'or cartes	24 Récupération 2	25 Récupération 2
26 Bibliothèque De 10h à 12h 	27 13h30 Bibliothèque scrabble duplicate 13h Fermières atelier courte pointe 80° 19h30 Réunion Comité développement	28 13h30 Gymnastique du cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	29 13h Pétanque 13h30 Bibliothèque scrabble classique 18h30 Karaté Salle municipale	30 Vidanges 1 9h Réunion APAVVA 13h Âge d'or cartes	31 Vidanges 2	1 Vidanges 2

*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons! ***
De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.

Un MERCI tout spécial à M. André Bernier pour la correction de notre journal.